

Études de presse

Institut français de presse (Paris). Auteur du texte. Études de presse. 1956.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

AVANT-PROPOS

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE CENTRE DE RECHERCHES SUR LA PRESSE

par Julien CAIN

Membre de l'Institut,

Administrateur général de la Bibliothèque nationale

IL y a maintenant vingt ans — c'était en 1936 — que j'ai pu ouvrir à la Bibliothèque nationale un service consacré spécialement à la presse sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de journaux quotidiens ou de publications périodiques. Cette section du département des Imprimés est devenue entre temps un département, qui a cherché, qui a trouvé ses méthodes de travail. Recevoir, enregistrer, classer, conserver soigneusement, communiquer rapidement la totalité de la production française et la partie de la production étrangère que l'on reçoit — soit quinze mille titres représentant des dizaines de milliers de numéros — c'est là une lourde tâche. Elle suffit à occuper un ensemble de bibliothécaires et de collaborateurs techniques dont beaucoup sont devenus de véritables spécialistes, qu'interrogent toujours utilement ceux qui s'intéressent à ces problèmes.

Avant 1939, l'Institut de science de la presse, créé auprès de l'Université de Paris par le regretté professeur Mirkine-Guetzévitch à l'image des organismes similaires de Munich et des Etats-Unis, avait demandé à nos services leur concours pour l'établissement de dépouillements sous la forme de fichiers et de répertoires dont il avait formé le plan. Il est bien naturel que l'*Institut français de presse*, créé au lendemain de la Libération, maintienne d'étroits contacts avec notre département des Périodiques, puisque l'objet de ses études est, suivant ses statuts mêmes, réellement scientifique : comment le centre de documentation spécialisée qu'il se propose de constituer pourrait-il se former, s'il ne puisait à la source ? Il le peut en utilisant les moyens de travail que la Bibliothèque nationale s'efforce de créer ou d'améliorer, en particulier le Catalogue collectif des périodiques.

L'*Institut* qui groupe, à côté de directeurs de journaux, des juristes, des sociologues, des historiens, ne veut pas se limiter à l'actualité. Les origines,

le développement de la presse attirent de plus en plus l'attention des chercheurs ; des travaux importants se préparent, qui pourraient éclairer l'histoire de la presse sous les aspects les plus divers. Il est dans les intentions de l'Institut de publier quelques-uns d'entre eux.

En accueillant dans sa revue *Études de Presse* le *Catalogue descriptif des principaux journaux satiriques illustrés français publiés entre 1860 et 1890*, de M. Philippe Jones, il manifeste son éclectisme. Ce travail, qui fait partie d'une thèse de doctorat soutenue récemment à l'Université Libre de Bruxelles, a été préparé au Cabinet des Estampes sous la direction de M. Jean Adhémar, conservateur à ce département et professeur à cette Université. L'histoire de l'art, sous une de ses formes les plus vivantes, la caricature, y est intéressée. Les successeurs — qui ne furent malheureusement pas toujours les héritiers — du grand Daumier, de Gavarni, de Grandville, d'Henri Monnier, sont là. Quant à la petite histoire qui se développe à côté de la grande histoire, et qui est d'abord l'histoire des mœurs, elle est écrite dans ces journaux. Quelques-uns d'entre eux furent éphémères ; mais il n'est pas d'année qui n'en ait vu naître, comme le montre bien la liste chronologique qui précède le répertoire. Mais il s'agit, à la vérité, de beaucoup plus qu'un répertoire : *Le Charivari*, *Le Chat noir*, *Le Courrier français*, pour ne prendre que ces exemples, sont l'objet de véritables monographies qui font apparaître toute la variété de cette presse satirique. Derrière tant d'esprit, sous cette verve sans cesse renouvelée, il y avait une force explosive, qui se manifestait surtout à l'occasion des crises politiques ; il y avait l'expression d'opinions ou de sentiments qui étaient ceux d'une classe, d'un groupe, d'un parti, du Paris du boulevard ou du Paris des faubourgs. Et c'est bien pourquoi on interroge encore ces modestes feuilles non seulement avec plaisir, mais avec profit.